

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 SEPTEMBRE 2019
DÉLIBÉRATION N° 2019-67

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 8

Conseillers absents : 3

Conseillers représentés : 2

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille dix-neuf, le neuf septembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 29 août 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Etienne - BOISSET Julien - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MATHURIN Christian - SEGOND Éric.

Absents : DEHOUX Brigitte - LUTZ Sandrine - REYNAUD Pascale

Pouvoir : DEHOUX Brigitte à SEGOND Éric - REYNAUD Pascale à ARDUIN Annie

Secrétaire de séance : SEGOND Éric

Objet : ACTION CULTURELLE 2020 ENTRE LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES ECRINS

Monsieur le Maire explique aux Membres du Conseil Municipal que l'équipe de la bibliothèque municipale de Freissinières souhaite reconduire une action culturelle entre bibliothèques en 2020.

En effet, la manifestation *Le canton dans la tourmente 14-18* organisée en novembre 2018 par les BM de CCPE a été un succès tant en terme de fréquentation (850 personnes touchées) que de valorisation des compétences et des collections de chaque bibliothèque. Ce partenariat a permis de proposer un programme riche et varié pour tous les publics et a mis en évidence l'intérêt à travailler ensemble pour tous les acteurs.

Le thème retenu pour l'action culturelle 2020 est **Partir-(Re)Venir** dans les Hautes-Alpes. Chaque commune pourra ainsi développer un thème propre en liaison avec son histoire locale ou autre.

L'objectif principal d'une telle manifestation est de créer une dynamique locale attractive autour des bibliothèques sur l'ensemble du territoire afin de favoriser l'accès de tous à la culture.

Enfin, M. le maire précise que la Bibliothèque Départementale, organe du Département des Hautes-Alpes, encourage de plus en plus les petites bibliothèques rurales à travailler en réseau notamment en leur accordant un subventionnement bonifié de 20 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise l'équipe (salariés et bénévoles) de la Bibliothèque Municipale de Freissinières à travailler à l'organisation de l'action culturelle 2020 entre les bibliothèques municipales de la CCPE et participer aux réunions préparatoires à ce sujet,

Précise que le responsable de la bibliothèque devra présenter un projet chiffré avant un éventuel engagement financier de la commune.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué
M. SEGOND Eric

